

François Bougard
**Anastase le bibliothécaire ou Jean Diacre ?
Qui a récrit la vie de Nicolas I^{er} et pourquoi ?**

[A stampa in *Vaticana et medievalia. Études en l'honneur de Louis Duval-Arnould*,
Jean-Marie Martin, Bernadette Martin-Hisard e Agostino Paravicini Bagliani (ed.),
Firenze, Sismel, 2008 (*Millennio medievale*, 71 ; *Strumenti e studi*, n.s., 16), pp. 27-40
© dell'autore – Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"].

Anastase le Bibliothécaire (avant 817-vers 879) a été longtemps considéré comme l'auteur de l'ensemble du *Liber pontificalis* jusqu'à Nicolas I^{er}. La critique ne lui reconnaît plus aujourd'hui, en un accord *a minima*, que la paternité de la version remaniée de la notice relative à Nicolas I^{er} (858-867), pape qu'il connaissait bien pour avoir été à son service comme diplomate et *dictator* de sa correspondance. On prête en revanche à Jean Diacre (Jean Hymmonide, vers 825-après 876) la *Vie* d'Adrien II (867-872), arrêtée à l'année 870 et qui clôt l'ouvrage jusqu'au bref retour de flamme qui nous vaut de disposer d'une notice incomplète sur Étienne V (885-891). La récente traduction anglaise du *Liber pontificalis* est cependant venue jeter un doute sur la première de ces attributions. Selon Raymond Davis, les ressemblances stylistiques entre le remaniement de la *Vie* de Nicolas I^{er} et la *Vie* d'Adrien II « suggèrent fortement » une communauté de rédaction². En l'absence d'argumentation positive ou négative (le nom d'Anastase n'est même pas cité), une telle suggestion sème le doute chez le lecteur sans emporter pour autant son adhésion immédiate. Elle est suffisante en tout cas pour pousser à rouvrir le dossier. L'enjeu n'est pas seulement celui de la curiosité littéraire, puisqu'il s'agit de s'attaquer aux principaux représentants de la *Renovatio romana* des années 870.

Avant de prendre en considération l'hypothèse d'un auteur unique pour les deux notices, il faut revenir sur l'histoire des attributions à Anastase le Bibliothécaire et à Jean Diacre. Le premier à s'exprimer sur la question fut Arthur Lapôte. Dans sa thèse complémentaire sur Anastase (1885), il rejetait la possibilité que celui-ci pût être l'auteur de la *Vie* d'Adrien II, tant est grand selon lui le décalage entre la présentation du synode de Constantinople de 869-870 (huitième concile œcuménique) qui s'y trouve avec le témoignage direct fourni par le même Anastase, qui y participa, dans sa traduction des actes du concile. Lapôte émettait aussi de sérieux doutes à propos de la *Vie* de Nicolas I^{er} : sans pouvoir fournir d'arguments définitifs pour exclure Anastase (*cur ab Anastasio abjudicetur*), il considérait qu'il n'existe pas de motifs sérieux pour lui en attribuer la rédaction, ajoutant que plusieurs indices lui faisaient penser que l'auteur de cette *Vie* remaniée et celui de la *Vie* d'Adrien II étaient probablement la même personne³.

En 1892 parut le deuxième volume de l'édition du *Liber pontificalis* par Louis Duchesne. Duchesne était un des rares à avoir eu accès au *De Anastasio* de Lapôte, dont le jésuite bloquait la diffusion depuis que sa thèse principale sur Formose avait été renvoyée pour corrections par la Sorbonne⁴, mais ne fit pas état de ses réticences vis-à-vis d'Anastase. Il proposa d'abord de voir derrière la première version de la *Vie* de Nicolas I^{er} l'auteur de la notice relative à son prédécesseur immédiat, Benoît III (855-858). Quant au remaniement par lequel « le *Liber Pontificalis* devient, sous cette plume, un vrai livre d'histoire », il l'attribua à Anastase le Bibliothécaire, candidat idéal vu sa parfaite connaissance des événements : « soit Anastase lui-même, soit quelqu'un qui agissait

¹ G. Arnaldi, *Come nacque l'attribuzione ad Anastasio del « Liber Pontificalis »*, dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il medio evo*, 75, 1963, p. 321-343.

² *The Lives of the Ninth-Century Popes (Liber Pontificalis)*, trad., introduction et commentaire par R. Davis, Liverpool, 1995 (*Translated Texts for Historians*, 20), p. 189.

³ A. Lapôte, *De Anastasio bibliothecario sedis apostolicae*, Paris, 1885 (réimpr. anast. dans le premier vol. de ses *Études sur la papauté au IX^e siècle*, Turin, 1978, p. 121-466), p. 249-253 et 339 (p. 373-377 et 463 de la réimpr.) ; présentation de sa position par G. Arnaldi, *Il papato della seconda metà del secolo IX nell'opera di p. Lapôte s.j.*, dans *La cultura*, 16, 1978, p. 185-217 : p. 209 n. 79.

⁴ Sur l'épisode, cf. P. Droulers, *Le père Arthur Lapôte (1844-1927) et les vicissitudes de son œuvre*, dans A. Lapôte, *Études...*, I, p. VII-XLII : p. XVIII et suiv. ; G. Arnaldi, *Il papato...*, p. 189-194. Duchesne cite le *De Anastasio* à la p. VII du t. II du *Liber pontificalis*.

sous ses yeux et d'après ses instructions »⁵. La *Vie* d'Adrien II, elle, est le fruit d'une rédaction unique, « sans retouches », de même esprit et de même style que les additions à la *Vie* de Nicolas I^{er}. Cependant Duchesne écartait l'idée qu'Anastase pût en être aussi l'auteur, utilisant un argument proche de celui de Lapôte : la description du huitième concile œcuménique est celle d'un témoin oculaire, or Anastase n'a assisté qu'à la fin du concile⁶. Tout au plus peut-on voir dans la notice l'influence du bibliothécaire d'Adrien II (« quelqu'un des siens, quelqu'un qui pensait comme lui et lui voulait du bien »), à en juger par le silence sur l'enlèvement et l'assassinat de la fille du pape par Éleuthère, le frère d'Anastase, épisode qui avait valu à ce dernier d'être déposé une nouvelle fois. Quoi qu'il en soit, Duchesne s'abstenait de toute hypothèse sur l'identité précise de l'auteur de la *Vie* d'Adrien II.

Lapôte se laissa vite convaincre pour ce qui est de la *Vie* de Nicolas I^{er} : dans son ouvrage sur Jean VIII (1895), il se rangeait aux « excellents » raisonnements de Duchesne... en affirmant même qu'il avait déjà timidement avancé une telle opinion de son côté!⁷ Menant quelques années plus tard une étude de la *Caena Cypriani* de Jean Diacre (1901), il résolvait en revanche la question de l'auteur de la *Vie* d'Adrien II. L'examen conjoint de la notice du *Liber pontificalis*, de la *Caena Cypriani* et surtout de la *Vie de Grégoire le Grand* – écrite par Jean Diacre à la demande de Jean VIII entre 873 et 876⁸ – faisait ressortir les mêmes procédés de composition (le recours aux documents du temps puisés ici dans le Registre de Grégoire par le biais du recueil qu'en avait tiré Adrien I^{er}, là dans les archives du *scrinium*, et l'art d'y choisir des extraits appropriés ; une progression thématique), le même usage systématique de certaines sources littéraires (le livre de Job), la même insistance sur certaines vertus des pontifes (générosité, libéralité, hospitalité), le même humour dans le récit, le même goût pour les songes et les visions, la même hostilité envers le duc de Spolète Lambert désigné comme un tyran, les mêmes figures de style (ainsi à propos de l'élection et de la manière dont Grégoire et Adrien furent portés au trône de saint Pierre : *rapitur, trahitur... deportatur* pour Adrien, *agnoscitur, capitur, trahitur... consecratur* pour Grégoire)⁹. Bref, la *Vie* d'Adrien II trahit en tous points « le ton et la manière » de Jean Diacre¹⁰.

Les arguments invoqués par Lapôte ne sont pas tous d'égale valeur, et tous ne sont pas aussi « irrécusables » qu'il le voudrait¹¹. Sa démonstration n'en emporte pas moins la conviction. S'est

⁵ *Le Liber pontificalis*, éd. L. Duchesne, II, Paris, 1892, p. VI. Puisque la *Vie* de Benoît III fait un récit détaillé de la tentative malheureuse d'Anastase de s'imposer sur le trône pontifical en 855 et de la juste condamnation qui s'ensuivit, il est exclu de voir Anastase derrière la première version de la *Vie* de Nicolas I^{er} si l'on admet que l'auteur des deux notices est le même... ce qui, en revanche, le laisse disponible pour son remaniement. On peut penser que la *Vie* de Nicolas I^{er} a suivi un *iter* semblable à celle de Léon IV, avec une première rédaction « neutre » au *vestiarium* du Latran pour les informations matérielles et comptables, puis une réécriture avec insertion de passages fondés sur la documentation du *scrinium* (cf. K. Herbers, *Leo IV. und das Papsttum in der Mitte des 9. Jahrhunderts*, Stuttgart, 1996 [*Päpste und Papsttum*, 27], p. 32 et 40-41) ; mais à la différence de la *Vie* de Léon IV, où les deux types d'informations se cumulent, le réviseur de la *Vie* de Nicolas I^{er} a taillé dans les données matérielles, ce qui donne à la biographie un ton différent et une portée plus « historique ».

⁶ Le raisonnement de Duchesne est ici plus fragile que celui de Lapôte : la *Vie* d'Adrien II donne certes une présentation alerte du concile, en rapportant les échanges d'arguments entre Grecs et Latins en style direct, comme pris sur le vif ; mais il y a une part de technique littéraire, d'où l'on peut difficilement inférer la présence effective à Constantinople de l'auteur du récit.

⁷ A. Lapôte, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne. Première partie. Le pape Jean VIII (872-882)*, Paris, 1895, p. 40 n. 2 (t. II, p. 106, de la réimpr. anast. citée n. 3). Lapôte renvoie son lecteur à la formulation plus souple du début de son ouvrage (*De Anastasio...*, p. 3 [réimpr. I, p. 127] : *non ita absonum arbitror...*) plutôt qu'à l'appendice sur la bibliographie d'Anastase cité n. 3, où il se montrait hostile, nous l'avons vu, à cette attribution (*nulla est auctoritas, nulla ratio quod ei tribuatur* : p. 336 [460 de la réimpr. anast.]).

⁸ *PL*, LXXV, col. 59-242, en attendant l'édition critique préparée par Lucia Castaldi.

⁹ *Vita Adriani II*, VI (*Le Liber pontificalis*, II, p. 174 l. 20-21) ; *Vita Gregorii*, I, 44 (*PL*, LXXV, col. 81). Jean Diacre pastiche ici le récit de l'élection de Grégoire par Grégoire de Tours (*Historiarum libri X*, 2^e éd. par B. Krusch et W. Levison, *MGH, Scriptores rer. Mer.*, I-1, Hanovre, 1937-1951, X, 1, p. 481 l. 14-16 : *capitur, trahitur... deducitur... consecratus... est*), ou son remaniement par Paul Diacre (*Vita sancti Gregorii Magni*, éd. S. Tuzzo, Pise, 2002 [*Centro di cultura medievale (della) Scuola Normale Superiore di Pisa*, 11], c. 11 : *capitur, trahitur... ducitur... consecratus efficitur*).

¹⁰ A. Lapôte, *Le « Souper » de Jean Diacre*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 21, 1901, p. 305-385 : p. 369-381 (t. II de la réimpr. anast., p. 439-519 : p. 503-515).

¹¹ Ainsi Ernst Perels, tout en acceptant l'attribution à Jean Diacre du bout des lèvres, fait-il remarquer que l'adverbe

ainsi forgée une double unanimité, l'une autour d'Anastase comme auteur probable de la *Vie* de Nicolas I^{er}, l'autre autour de Jean Diacre comme auteur de celle d'Adrien II. Avec le temps, cependant, il s'est aussi produit comme un basculement : alors que l'attribution à Anastase a gagné en autorité par la force de l'édition de Duchesne, la paternité littéraire de Jean Diacre n'a souvent été admise qu'au rang des bonnes hypothèses bien qu'elle soit autrement mieux fondée et que Girolamo Arnaldi l'ait défendue à son tour¹². La consultation du Potthast est révélatrice : alors que l'entrée relative à Anastase comporte un item particulier pour la *Vie* de Nicolas I^{er}, celle dédiée à Jean Diacre ignore jusqu'à la possibilité de sa participation au *Liber pontificalis*¹³. C'est cette unanimité mâtinée d'oubli qu'est venu rompre Raymond Davis, reprenant sans le dire les premières idées de Lapôtre et en tirant la conclusion que celui-ci s'était empêché de formuler : même après avoir reconnu la plume de Jean Diacre dans la *Vita Adriani*, le jésuite ne pouvait revenir à son affirmation de 1885 selon laquelle son auteur ne faisait qu'un avec celui de la *Vita Nicolai*, puisqu'il s'était entre-temps incliné devant l'attribution de Duchesne!¹⁴

La traduction anglaise du *Liber pontificalis* contraint à un nouvel examen des positions de chacun. Force est d'admettre que celle d'Anastase est des plus faibles. Duchesne ne procède à son sujet que par une série d'affirmations fondées sur ce qu'il sait du rôle du personnage auprès de Nicolas I^{er}, qui le conduisent à proposer l'identification que l'on sait. Formulée avec quelque prudence (« J'admettrais donc assez volontiers que... »), elle a le mérite d'être vraisemblable, mais n'en est pas moins privée de toute démonstration. Il est vrai qu'il était peu utile de procéder à des rapprochements stylistiques, puisque l'éventuelle familiarité de la notice consacrée à Nicolas I^{er} avec les manières d'écriture d'Anastase pourrait facilement se ramener à des emprunts à la documentation du *scrinium*, c'est-à-dire pour l'essentiel une correspondance qu'il avait lui-même dictée. L'examen des œuvres littéraires d'Anastase – dont il faut rappeler qu'il s'agit sauf exception de traductions *ad verbum* ne laissant guère place, quoi qu'il en dise, à l'initiative personnelle – ne mène par ailleurs à rien de probant¹⁵. La présence de quelques mots rares dans la notice, pris du

sua(p)tim, relevé par Lapôtre dans la *Vie* d'Adrien II et dans la *Vita Gregorii* dans des passages marquant une même défiance envers les Grecs (*Le « Souper »...*, p. 375 [509]) est employé aussi bien par Anastase, puisqu'on le trouve dans la correspondance de Nicolas I^{er} et dans le prologue à la traduction du huitième concile œcuménique : *Papst Nikolaus I. und Anastasius Bibliothecarius. Ein Beitrag zur Geschichte des Papsttums im neunten Jahrhundert*, Berlin, 1920, p. 295 n. 2 (ind. G. Arnaldi, *Il papato...*, p. 209 n. 79).

¹² Anastase et Nicolas I^{er} : *Der Liber pontificalis*, dans *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, 3^e éd., XI, Leipzig, 1902, p. 439-446 : p. 443 (repris dans Id., *Gesammelte Aufsätze. Zu seinem 70. Geburtstag am 24. Juni 1941 von Freunden / Fachgenossen und Schülern als Festgabe dargebracht*, Weimar, 1941, p. 383-396 : p. 390) ; M. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, I, Munich, 1911, p. 688 ; E. Perels, *Papst Nikolaus I...*, p. 316 ; G. Arnaldi, *Anastasio bibliotecario*, dans *Dizionario biografico degli Italiani*, III, Rome, 1961, p. 25-37 : p. 36 (repris dans *l'Enciclopedia dei papi*, I, Rome, 2000, p. 735-746 : p. 744) ; Wattenbach-Levison, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Vorzeit und Karolinger*, IV, Weimar, 1963, p. 460. – Jean Diacre et Adrien II : M. Manitius, *Geschichte...*, I, p. 694 ; G. Arnaldi, *Giovanni Immonide e la cultura a Roma al tempo di Giovanni VIII*, dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il medio evo*, 68, 1956, p. 33-89 : p. 49 n. 3 (ajoute un parallèle textuel à ceux présentés par Lapôtre) ; O. Bertolini, *Adriano II*, dans *Diz. biogr. d. Italiani*, I, Rome, 1960, p. 323-329 : p. 328 (repris dans *Encicl. dei papi*, II, Rome, 2000, p. 22-28 : p. 27) ; Wattenbach-Levison, *Deutschlands Geschichtsquellen...*, p. 462, 467 ; W. Berschin, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter. III. Karolingische Biographie 750-920 n. Chr.*, Stuttgart, 1991 (*Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, 10), p. 372 n. 82 ; P. Chiesa, *Giovanni Diacono*, dans *Diz. biogr. d. Italiani*, LVI, Rome, 2001, p. 4-7 : p. 7.

¹³ *Repertorium fontium Historiae mediæ aevi*, II, Rome, 1967, p. 223 ; VI, Rome, 1990, p. 308-311. Même parti chez F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge. II. De l'époque carolingienne au milieu du onzième siècle*, Turnhout, 1996 (1^{re} éd. all. 1992), p. 282-289, spéc. p. 283.

¹⁴ Il rappelle au reste son adhésion à l'opinion de Duchesne, « qui ne manque certes pas de bonnes preuves », dans *Le « Souper »...*, p. 369 [p. 503].

¹⁵ Sur le « littéralisme » qui caractérise l'activité de traduction avant les productions des traducteurs-hagiographes napolitains de la fin du IX^e et du X^e siècle, cf. P. Chiesa, *Le traduzioni dal greco : l'evoluzione della scuola napoletana nel X secolo*, dans *Mittelateinisches Jahrbuch*, 24/25, 1989/1990, p. 67-86 : p. 70 ; Id., *Le traduzioni*, dans *Lo spazio letterario del Medioevo. I. Il Medioevo latino. III. La ricezione del testo*, Rome, 1995, p. 165-196 : p. 177-178. Les pièces plus personnelles d'Anastase, comme les préfaces à ses traductions des actes des septième et huitième conciles œcuméniques et les lettres d'envoi de ses traductions de vies de saints grecques (*MGH, Epistulae*, VII [Karolini aevi, VI], p. 395-442), n'ont pas d'affinité stylistique avec la *Vie* de Nicolas I^{er}.

grec, est indicatrice peut-être d'une certaine préciosité mais n'est pas non plus suffisante pour induire l'idée d'une paternité, que viendrait renforcer le fait qu'Anastase était un des rares à connaître le grec alors que la plupart, à commencer par Jean Diacre, l'ignoraient¹⁶. Dans ces conditions, l'attribution suggérée n'est pas autre chose qu'une hypothèse sur une base exclusivement historique.

Tournons-nous alors vers Jean Diacre, non pour vérifier la solidité de son identification comme auteur de la *Vie* d'Adrien II, mais pour tester la validité du lien qu'avait établi Lapôte entre celle-ci et la *Vie* de Nicolas I^{er}. Plutôt qu'une lecture parallèle des deux notices, il m'a paru plus judicieux d'adopter sa démarche, en confrontant la biographie de Nicolas I^{er} à la *Vie de Grégoire le Grand*. Or les observations sont les mêmes que celles qui l'avaient déjà frappé à propos d'Adrien II :

– comme la *Vita Gregorii*, la *Vita Nicolai* est une *Vie* d'auteur, dans laquelle le rédacteur affirme sa présence, en se mettant en scène à la première personne (VN 73 : *porro quid dicam...* ; 75 : *de quo jam late disserui...*)¹⁷ ; cet auteur n'est pas ennemi du beau style, comme pouvait l'être Jean Diacre, *vir peritissimus* du rythme et de la métrique (ainsi VN 76, à propos de la mort de Michel III : *(eum) ultio digna perculit et nefanda nece peremit*)¹⁸ ;

– dans l'une comme dans l'autre, l'auteur insiste à plusieurs reprises sur sa méthode, dont le rappel vaut caution. Il puise dans les archives – le recours au *scrinium*, garantie d'un travail crédible et légitime, avait été demandé expressément par Jean VIII pour la rédaction de la *Vie* de Grégoire le Grand¹⁹ – et la bibliothèque, qui ne sont plus évoqués de manière neutre comme on pouvait le faire dans les *Vies* des VII^e et VIII^e siècles²⁰, mais comme un lieu de consultation concret auquel le lecteur est directement renvoyé (*Vita Nicolai* 32 : *sicut in gestis quae in bibliotheca rejaçant quisquis investigare poterit invenire...* ; 40 : *sicut in gestis Constantinopolim ab illis compilatis facile repperitur...* ; 41 : *litteras quae in hujus sedis scrinio habentur...* ; 48 : *sicut in illis ab illis male compositis gestis in scrinio hujus sedis repositis declaratur...* ; 55 : *sicut in epistolis... regesto ipsius praesulis continetur insertis* ; 80 : *qui... vult agnoscere, in epistolis suis... luce clarius invenisse valebit...* – *Vita Gregorii* I, 31 : *si quis plenius nosse desiderat, epistulas... quas hactenus in scrinio sanctae sedis studiosissime conservantur, percurrat...* ; II, 54 : *sicut in suis litteris... poterit inveniri...* ; III, 28 : *quasdam epistolarum ejus adhibebo, quarum testimonio lector meus... cognoscat...*) ;

– la *Vita Nicolai* est, comme l'avait relevé Lapôte pour celle de Grégoire le Grand (VG, préface : *rebus similibus similia cooptavi*), agencée de manière plus thématique que chronologique. L'auteur a bien tenté au début de s'adapter à l'indiction, en commençant par le récit de l'ambassade grecque à Rome en 860, car il avait sous les yeux la liste des cadeaux de Michel III fournie par le *vestiarium* (VN 18-20). Il aborde alors la question de Photius, puis laisse le sujet, pour y revenir plus loin en faisant un renvoi à ce premier développement (VN 38 : *ut paulo superius protuli*). Mais les autres questions font l'objet d'un traitement unique, comme autant de chapitres séparés, même quand il

¹⁶ Parmi les cadeaux transmis à Nicolas I^{er} par l'empereur Michel III en 860 figurent ainsi deux *repida* en forme de paons (*Le Liber pontificalis*, II, p. 154 l. 26) ; le mot est un hapax dans le LP et Duchesne en ignore le sens, mais il s'agit de la transcription latine des *rhypidia*, les éventails liturgiques (lat. *flabella*). Autre hapax parmi les dons du pape à S. Maria in Cosmedin, une *calpi* d'argent, du grec *kalpè* (un vase à vin ; *Le Liber pontificalis*, II, p. 158 l. 5). Ces termes n'indiquent pas pour autant une connaissance de la langue, que Jean Diacre lui-même confessait ignorer (*Vita Gregorii*, IV, 63 : PL LXXV, col. 213), ce qui ne l'empêchait pas d'émailler ses ouvrages de mots grecs transcrits en lettres grecques.

¹⁷ D'autres formulations, à la première personne du pluriel, sont plus convenues : VN 10 : *quia cuncta... tradere scripturae non possumus, ad ea quae sanctis locis optulit redeamus* (voir aussi VN 78), déjà présente sous des formes voisines dans les *Vies* de Grégoire IV, 5, de Serge II, 19, de Léon IV, 9 et de Benoît III, 20. VN 78 : *nam si cuncta... cartis inserire volumus, prius fortasse membrana quam sermo deficiet*, a un tour plus personnel mais on lui trouve des parallèles, comme dans la *Vie* de Léon IV, 85 : *multas piaae operationes... species... fecit, quas si scripturae tradere maluimus, lingua narrare non sufficit, nec scribentium valebunt articuli sustinere*.

¹⁸ Sur la maîtrise de la langue que possédait Jean Diacre et qu'on lui reconnaissait, cf. A. Lapôte, *Le « Souper »...*, p. 365-366 [p. 499-500].

¹⁹ PL, LXXV, col. 61 (*ut Vitam ipsius de scrinio sanctae sedis apostolicae, tanto plenius, quanto certius carpere studuissem*) ; sur la valeur quasi sacrée de la *plenitudo scrinii* (col. 62) et de la conservation du document d'archive pour Jean VIII et Jean Diacre, cf. G. Arnaldi, *Giovanni Imonide e la cultura a Roma...*, p. 46-47.

²⁰ Sur le recours aux sources documentaires dans les *Vies* précédentes, voir le tableau récapitulatif dressé par Th. F.X. Noble, *A new look at the Liber pontificalis*, dans *Archivum historiae pontificiae*, 23, 1985, p. 347-358 : p. 357-358.

s'agit d'affaires longues et à rebondissements, comme le divorce de Lothaire II. L'unique concession à la chronologie est de les introduire les unes après les autres en une séquence qui respecte à peu près l'ordre dans lequel elles se sont présentées pour la première fois durant le pontificat. Comme, d'autre part, le registre des lettres de Nicolas I^{er} était fort mince pour les premières années (le fait est qu'on n'a pas gardé de lettres entre 857 et 860), les mentions de donations et d'interventions édilitaires ont été regroupées au début de la notice, formant un thème en soi pour combler le vide ; elles reviennent à la fin, de sorte que la *Vie* est comme encadrée par ces deux blocs de mentions matérielles, réduites au minimum dans le reste du texte, où elles sont utilisées pour faire des transitions entre un sujet et un autre. Si l'allure générale, à première lecture, peut paraître chronologique, la construction ne l'est pas. Cette structure, au reste, a dicté la manière de présenter le pontificat de Nicolas I^{er} dans l'historiographie moderne ;

– dans l'une comme dans l'autre, la façon d'introduire les développements est la même : une ou deux phrases à l'imparfait, brossant l'élément d'un portrait moral, suivie(s) d'une illustration au passé, paraphrasant ou citant la source utilisée ;

– le sens du comique déjà relevé dans la *Vie* de Grégoire et qui fonde la *Caena Cypriani* n'est pas moins présent dans la *Vie* de Nicolas I^{er}, même si, genre oblige, la « verve du satirique » s'y exerce moins librement, comme du reste dans la *Vie* d'Adrien II : les fidèles de Sardaigne sont ainsi tancés pour leur obstination dans les mœurs illicites, avec une assonance à quelques lignes de distance entre *Sardos* et *surdos* (*auditores*) qui ne pouvait échapper au lecteur ; on joue de l'antithèse entre le fond et la forme (les objurgations « melliflues » du pape sont d'un contenu « terrible » ; VN 55-57) ; plus loin est campée une scène de genre dans le récit de la manière dont un douanier grec empêche les légats romains de passer la frontière en les couvrant d'insultes et en frappant leurs chevaux pour les faire détalier (VN 71-72) ;

– la *Vita Nicolai* regorge enfin de tournures et d'expressions « grégoriennes », puisées pour partie dans les longs extraits cités dans la *Vita Gregorii* et pour partie dans les ouvrages consultés pour la rédiger : *sacri verbi pabulo reficere* (VN 35 et 55), *divina inspiratione repletus* (VN 11), *superbiae tumor* (VN 24), *fastus elationis* (VN 27), *circumspectione custodire* (VN 26), *putredo luxuriae carnisque petulantia* (VN 44) etc. Ajoutons l'emprunt à Grégoire de l'usage récurrent de l'adverbe *ecce*, volontiers placé en début de phrase avec la conjonction (*Et ecce...*) pour donner un tour plus vif au récit (VN 25, 47, 71).

L'analyse comparée des deux textes mène à la conclusion formulée par Lapôte à propos d'Adrien II en 1901 : la *Vie* de Nicolas trahit elle aussi le ton et la manière de Jean Diacre. Le lexique, lui, est celui de Grégoire le Grand plus que de sa biographie, et spécialement celui des *Moralia in Job* (dix huit occurrences de *Et ecce*, quatre de *sacri verbi pabulum*, trois de *circumspectione custodire* etc.). L'importance de Job avait déjà été relevée à propos d'Adrien II, qui lui est comparé, et à propos des sources d'inspiration de Jean Diacre²¹. Nicolas I^{er} lui est aussi assimilé implicitement, par le fait de donner à l'un de ses adversaires le nom d'un des accusateurs de Job, Élihu (VN 50). Cependant, qui a écrit la *Vita Nicolai* est imprégné du vocabulaire de l'exégèse plus que de celui du livre biblique lui-même, et c'est ce vocabulaire qui sert de fil rouge à la narration.

Comme pour Adrien II mais davantage encore, il est aisé, aussi, de relever des traits communs entre les qualités et les activités de Nicolas I^{er} et de Grégoire le Grand :

– Grégoire et Nicolas sont l'un et l'autre des papes philosophes. Le portrait de Grégoire commence par ces mots : *Gregorius genere Romanus, arte philosophus* (VG I, 1), tandis que Nicolas I^{er} est dit non seulement savant et lettré (dans la première partie, avant le remaniement), ce qui est banal dans le portrait d'un pape, mais aussi resplendissant *sophistico famine* (VN 7) et surtout n'ayant de cesse de scruter, par son intelligence mystique, *sophiae cuncta* (VN 41 ; le *misticum intellectum* fait écho aux *Moralia* XVI, 19)²² ;

²¹ *Vita Adriani II*, 3 : *ut non inmerito beato Job in his valeat comparari* (*Le Liber pontificalis*, II, p. 173 l. 21) ; A. Lapôte, *Le « Souper »...*, p. 370-371 [p. 504-505].

²² Voir aussi l'épithète de Nicolas I^{er} : *Siderae plenus mansit doctusque sophiae* (MGH, *Poet. lat. aevi carol.*, IV-3, Berlin, 1896, p. 1021) ; sauf erreur, il est par ailleurs le seul pape à bénéficier de cette qualité dans le *Liber pontificalis*.

– Nicolas I^{er} se distingue par ses initiatives généreuses pour les pauvres et les déshérités, qui font que sa vertu ne reste pas abstraite mais est cultivée par les œuvres. Ainsi tient-il auprès de lui la liste des noms de tous les *claudi, ceci et debiles* de Rome pour faire en sorte que chacun soit nourri quotidiennement (VN 51) : il y a là non seulement l'exercice attendu de l'*hospitalitas*, pour lequel il était difficile de rivaliser avec Grégoire (voir VG II, 22-23, 26, 28), mais aussi comme le pendant du registre sur lequel celui-ci avait fait inscrire les noms, âges et professions de tous ses « administrés ». L'un comme l'autre ont un comportement de père de famille, de *pastor* (VN 27 et 53, écho à VG III, 12)²³ ;

– comme Grégoire, Nicolas est aussi celui qui rappelle à l'ordre les *rustici*, à savoir les Sardes (la VN 56-57 fait écho à VG II, 47 et III, 48) ; qui ne cède pas devant les puissants mais au contraire les convertit (Louis II et Lothaire II ; VG I, 23) ; qui lutte contre les prétentions et la *superbia* de Ravenne (écho à VG IV, 2-7, 13) ; qui accueille les pécheurs et les hérétiques après qu'ils se sont purgés de leur crime (VN 30 à propos de la réconciliation de Jean VII de Ravenne ; VG IV, 15, 36) ; qui refuse de dissoudre le lien matrimonial même si l'un des époux souhaite entrer en religion (comme l'avait voulu Teutberge lassée de résister à Lothaire II ; VG IV, 41). Tous deux sont missionnaires, l'un chez les Angles, l'autre chez les Bulgares. Et c'est vers eux que tous affluent, avides de consulter sur la doctrine (VN 55, écho à VG II, 19).

Le fond s'ajoute ainsi à la forme pour plaider en faveur d'une rédaction de la *Vie* de Nicolas I^{er} par Jean Diacre. Sans doute pourrait-on objecter que la correspondance de Grégoire le Grand est si vaste que l'on y trouve de tout et qu'il est facile de rapporter telle ou telle action de Nicolas I^{er} à une lettre ou à une autre. À quoi l'on répondra que l'auteur de la biographie n'en opère pas moins une sélection. D'autres diront que les références au livre de Job et à ses exégèses ne sont guère probantes, puisqu'il s'agit d'un des livres de la Bible les plus lus et les plus commentés, faisant partie d'un patrimoine intellectuel si commun qu'il n'était pas nécessaire de passer par l'intermédiaire de Grégoire le Grand. Ou encore que les qualités et activités relevées pour Nicolas I^{er} sont partagées par bien d'autres pontifes dont les notices biographiques étaient à portée de la main. J'ajouterai alors un troisième argument, fourni par la scène finale de la *Vita Gregorii* (IV, 100). La nuit du 14 au 15 avril 876, veille de Pâques, Jean Diacre, sur le point d'achever l'ouvrage que lui avait commandé Jean VIII, voit apparaître en songe la figure presque diabolique d'« un vieux conspirateur » masquant difficilement sa noirceur sous une tunique sacerdotale. Paul Devos a reconnu en celui-ci Formose : l'évêque de Porto avait fui Rome durant la même nuit pour échapper à un concile convoqué pour les jours suivants et dans lequel il risquait d'être impliqué dans des accusations concernant ses proches²⁴. Formose ne retient pas son hilarité : « Pourquoi écris-tu sur des morts que tu n'as jamais vus une seule fois de leur vie ? » Intervient alors Grégoire en personne, flanqué à droite de Nicolas I^{er}, à gauche du diacre Pierre, le « secrétaire » avec lequel il avait composé les *Dialogues*. Et les deux papes de rassurer Jean Diacre sur la validité de son entreprise. Que fait ici Nicolas I^{er}, alors que les chapitres précédents de la *Vita Gregorii* citaient tout aussi bien d'autres papes du IX^e siècle (Grégoire IV, Léon IV, Adrien II) ? La moquerie de Formose ne saurait le concerner, car le reproche d'écrire sur des personnes que Jean Diacre n'a pas connues ne peut s'appliquer qu'à Grégoire. S'il est là, c'est que, entre tous les pontifes, il est celui que Grégoire a tenu à avoir à sa droite. Nicolas est celui qui, à plusieurs siècles de distance, met ses pas dans ceux de Grégoire, reproduit son action, ses choix, ses exigences et ses vertus. Il est protégé et vengé par lui, comme le montre le miracle opéré contre Teutgaud, l'archevêque ennemi, expulsé du monastère de S. Andrea in Clivo Scauri, l'ancienne maison paternelle de Grégoire où Adrien II avait eu l'imprudence de le loger (VG IV, 94).

²³ La figure paternelle et pastorale du pape n'est naturellement pas nouvelle dans le *Liber pontificalis* (voir, pour me limiter au IX^e siècle, les *Vies* de Pascal I^{er}, 7 et 37 (*ter beatissimus pastor*), 22 (*venerabilis pastor*), de Grégoire IV, 1 (*pater pauperum*) et 19 (*bonus et verus pastor*), de Léon IV, 32 (*pastor et pater aegregius*), de Benoît III, 19 (*pastor veluti sacratissimus*), mais elle est surtout utilisée comme un prédicat pour varier les épithètes qualifiant le pape et ne fait pas l'objet de développements annexes comme dans les *Vies* de Nicolas I^{er} et de Grégoire le Grand.

²⁴ P. Devos, *Le mystérieux épisode final de la Vita Gregorii de Jean Diacre. Formose et sa fuite de Rome*, dans *Analecta Bollandiana*, 82, 1964, p. 356-381.

L'influence de Grégoire sur le pontificat de Nicolas I^{er} a souvent été notée et Jean Diacre lui-même a glissé en passant, dans l'un et l'autre texte, des rapprochements entre les deux papes²⁵. La lecture conjointe des deux *Vies* permet d'aller plus loin, en montrant que, dans l'esprit de Jean VIII et de Jean Diacre, Nicolas fut le Grégoire le Grand du IX^e siècle, un Grégoire auquel il n'a manqué que l'expérience monastique. Comme la *Vita Gregorii*, la *Vie* de Nicolas I^{er} s'inscrit dans un projet hagiographique où domine la dimension politique et ecclésiologique, avant que la mémoire grégorienne ne s'infléchisse vers le miracle²⁶. Il faut alors reprendre les analyses de Girolamo Arnaldi et de Claudio Leonardi. Le premier a montré l'importance de Grégoire le Grand pour Jean VIII, qui trouva dans ses écrits, à commencer par la correspondance, « une règle et une inspiration », bien plus que ses prédécesseurs²⁷. Pour le second, la *Vie* de Grégoire le Grand par Jean Diacre est l'œuvre qui fait sortir les papes de la non-sainteté dans laquelle ils étaient restés depuis les débuts de l'histoire de l'Église et qui, face aux pouvoirs impériaux d'Occident et d'Orient, affirme le primat de la puissance spirituelle romaine. Par elle est proposé un nouveau modèle de saint, non plus le martyr, l'évêque, l'ermitte ou le moine, mais une figure qui les résume tous : le pape, la papauté²⁸. Si l'on suit cette lecture, comment ne pas penser, au-delà du fait que Grégoire est le parangon (*Qui non hujus sequitur vestigia praesul / Ante Deum praesul non erit*, écrit Jean Diacre dans le poème liminaire à l'attention de son commanditaire)²⁹, que le double témoignage de la scène finale de la *Vita Gregorii* et de la *Vita Nicolai* tout entière, pleine de références à la *sanctitas*, ne soit pas autre chose que l'affirmation de l'existence moderne du modèle, incarné par Nicolas I^{er} ?³⁰

Souvenons-nous cependant que la notice du *Liber Pontificalis* consacrée à Adrien II n'est pas moins empreinte de « grégorianisme ». Mais on y voit vite que le successeur de Nicolas I^{er} joue les utilités. Il n'est doté que d'une vertu, la libéralité : trop peu pour en faire un saint pape. Adrien II fut en revanche précieux pour assurer la transition. La situation à Rome à l'automne 867 était tendue : Lambert de Spolète était entré dans la ville *sicut tyrannus*, Jean Diacre et d'autres avaient dû s'exiler, certains faisaient pression pour annuler les actes du pontificat de Nicolas I^{er}, *cuncta scripta delere*, comme l'écrivit Anastase préoccupé à Adon de Vienne³¹. Dans ces heures dramatiques, le nouvel élu fit revenir la concorde. Mieux, il réussit à faire voter une *sempiterna memoria* en l'honneur de son prédécesseur, comme il se devait pour le « pontife de l'orthodoxe et vraie philosophie » : *sanctus Nicolaus*³². Son action est celle d'un héritier, au point que ses adversaires,

²⁵ B. Judic, *La tradition de Grégoire le Grand dans l'idéologie politique carolingienne*, dans R. Le Jan (éd.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX^e siècle aux environs de 920)*, Lille, 1997, p. 17-57 : p. 47-49 ; F. Bougard, *Niccolò I, santo*, dans *Enciclopedia dei papi*, II, Rome, 2000, p. 1-22 : p. 18. *Vita Gregorii*, IV, 50 : Nicolas, *venerandae memoriae pontifex*, a maintenu la *consuetudo vetus* de n'avoir aucun contact, ni par le toucher ni par la vue, avec les marchands juifs. *Vita Nicolai*, 54 (*Le Liber pontificalis*, II, p. 161-162) : la sainteté du nom de Nicolas fait accourir les foules, parmi lesquelles des Anglais qui en profitent pour visiter la chapelle dédiée à Grégoire le Grand dans Saint-Pierre par Grégoire IV (827-844).

²⁶ Sur cette évolution, cf. S. Boesch Gajano, *La memoria della santità : Gregorio Magno autore e oggetto di scritture agiografiche*, dans *Gregorio Magno e il XIV Centenario della morte. Atti del Convegno internazionale, Roma, 22-25 ottobre 2003*, Rome, 2004 (*Atti dei Convegni Lincei*, 209), p. 321-348 : p. 346 ; Ead., *Gregorio Magno. Alle origini del Medioevo*, Rome, 2004 (*Sacro / Santo*, 8), p. 143-144.

²⁷ G. Arnaldi, *Giovanni Immonide e la cultura a Roma...*, p. 73-74.

²⁸ Cl. Leonardi, *La Vita Gregorii di Giovanni Diacono*, dans *Roma e l'età carolingia. Atti delle Giornate di studio 3-8 maggio 1976*, Rome, 1976, p. 381-393 : p. 386-387 ; Id., *L'agiografia romana nel secolo IX*, dans É. Patlagean et P. Riché (dir.), *Hagiographie, cultures et sociétés (IV^e-XVII^e siècle)*, Paris, 1981, p. 471-490 : p. 483-485.

²⁹ *PL*, LXXV, col. 61.

³⁰ Peter Christian Jacobsen en a eu l'intuition, en écrivant que « l'immagine di Gregorio mostrava tratti carolingi e precise somiglianze con Nicola I » : *Il secolo IX*, dans C. Leonardi et al., *Letteratura latina medievale (secoli VI-XV) : un manuale*, Florence, 2002 (*Millennio medievale*, 31 ; *Strumenti*, 2), p. 75-158 : p. 129.

³¹ *MGH, Epistolae*, VII (*Karolini aevi*, V), Berlin, 1912-1928, p. 401 l. 9.

³² *Vita Adriani II*, 14-20 (*Le Liber pontificalis*, II, p. 176-177) ; la force de l'expression *sanctus Nicolaus* (p. 176 l. 11) vient de ce qu'elle se distingue des formules habituelles du *Liber pontificalis*, plus neutres, comme « le saint pape un tel ». On a gardé la lettre par laquelle, le 2 février 868 (Nicolas I^{er} était mort le 13 novembre 867), Adrien II, approuvant les actes du concile réuni à Troyes l'automne précédent, demandait aux participants de faire mémoire du nom de son prédécesseur sur les livres et diptyques de leurs églises et de l'insérer dans les litanies de la messe : *MGH, Epistolae*, VI (*Karolini aevi*, IV), Berlin, 1902-1925, n° 3 p. 700 l. 2-4 ; c'est sur ce texte que s'est appuyé Prospero Lambertini, futur Benoît XIV, pour inscrire Nicolas I^{er} dans la liste des canonisés, alors qu'il s'agissait du pendant

jouant sur les mots, le taxaient de nicolaïsme³³. Là encore, le rapprochement est aisé avec la *Vita Gregorii* : quand était mort Grégoire le Grand, on l'avait accusé d'avoir dilapidé le trésor de l'Église et certains avaient voulu brûler ses écrits. Le diacre Pierre, compagnon de toujours, s'était interposé et, par son sacrifice victorieux, avait porté témoignage de la *Gregoriana sanctitas*. Sans aller jusqu'à donner sa vie, Adrien II est de toute évidence le diacre Pierre du IX^e siècle.

* * *

Arthur Lapôte avait raison dans son analyse de la *Vie* d'Adrien II. Mieux, la *Vita Gregorii*, le remaniement de la *Vita Nicolai* et la *Vita Adriani II* font partie d'un même projet, à inscrire parmi les monuments de la « saison grégorienne » qui, après celle d'Ambroise Autpert, Adrien I^{er}, Paul Diacre et Alcuin de la fin du VIII^e siècle, caractérise les années 860-890³⁴. Il n'y a pas de passage de témoin entre un *Liber pontificalis* en fin de course et une tradition hagiographique nouvelle, comme on l'a proposé³⁵, mais rédaction sur plusieurs fronts par un seul et dans une même perspective. Pour la chronologie littéraire, cela signifie que les deux notices du *Liber pontificalis* ont été l'une réécrite, l'autre écrite vers le milieu des années 870, en même temps que la *Vie* de Grégoire. Les allusions bienveillantes à Formose dans l'une et l'autre notice font dans tous les cas exclure une rédaction après Pâques 876, date de la fuite du « vieux conspirateur ». Quant à l'interruption de la biographie d'Adrien II à l'année 870, elle trouve une explication simple dans le décès de Jean Diacre, dont l'activité est mentionnée pour la dernière fois le 30 juin 876³⁶. Elle confirme aussi une idée déjà formulée, selon laquelle le fait de confier les biographies pontificales à de vrais écrivains et non plus à des fonctionnaires du vestiaire ou de la chancellerie signa l'arrêt du *Liber pontificalis*, devenu trop dépendant des fortunes individuelles de rédacteurs de renom³⁷. L'opération hagiographique, enfin, fut un succès, puisque dès le début du X^e siècle un historien comme Reginon de Prüm voyait en Nicolas I^{er} non seulement un saint pape, mais aussi le seul qui pût être comparé à Grégoire le Grand³⁸. Son avis fit autorité, au point de figurer en tête des résumés postérieurs de la *Vie* de Nicolas, comme ceux de Martin de Troppau († 1278) et de Thomas Ebendorfer († 1464)³⁹. En inscrivant Nicolas I^{er} de manière abusive dans la liste des canonisés, le cardinal Lambertini, futur Benoît XIV, n'a fait que couronner le mouvement qu'avait lancé Jean Diacre⁴⁰.

occidental de sa commémoration ponctuelle au VIII^e concile œcuménique, au moment où il importait de revendiquer son héritage dans les débats avec l'Orient (F. Bougard, *Niccolò I...*, p. 20 ; *infra*, n. 40).

³³ *Vita Adriani II*, 12 : *piïssimi patris (Nicolai) votum pius heres implevit* ; 14 : *juxta votum decessoris sui (Le Liber pontificalis*, II, p. 175 l. 32, p. 176 l. 10).

³⁴ Sur ces deux moments de « conjoncture grégorienne » qui encadrent l'époque carolingienne, cf. B. Judic, *La tradition de Grégoire le Grand...*

³⁵ Cf. C. Leyser, *Charisma in the archive : Roman monasteries and the memory of Gregory the Great, c. 870-c. 940*, dans F. De Rubeis et W. Pohl (dir.), *Le scritture dei monasteri. Atti del II° Seminario internazionale di studio « I monasteri nell'alto medioevo »*, Roma 9-10 maggio 2002, Rome, 2003 (*Acta Instituti Romani Finlandiae*, 29), p. 207-226 : p. 208.

³⁶ P. Chiesa, *Giovanni Diacono...*, p. 4 ; il était décédé depuis quelque temps quand mourut Jean VIII, en décembre 882 (*ibid.*).

³⁷ *The Lives of the Ninth-Century Popes...*, p. 250 ; cf. ma recension de l'ouvrage dans *Francia*, 26/1, 1999, p. 310. Ayant fait sienne l'idée de Duchesne d'une rédaction du *Liber pontificalis* dans le cadre du vestiaire, Lapôte, *Le « Souper »...*, p. 379 [513], tirait au contraire argument de son identification de Jean Diacre comme auteur de la *Vie* d'Adrien II pour faire de l'« historien-poète » un représentant de ce bureau.

³⁸ Reginonis abbatiss Prumiensis *Chronicon*, éd. Fr. Kurze, Hanovre, 1890 (*MGH, Scriptores rer. Germ. in us. schol.*, [50]), p. 94 ad a. 868 : *Nicolaus sanctissimus et perbeatissimus papa... : post beatum Gregorium usque in presens nullus presul in Romana urbe pontificali honore sublimatus illi videtur aequiperandus. Regibus ac tyrannis imperavit eisque ac si dominus orbis terrarum auctoritate prefuit...*

³⁹ Martini Oppaviensis *Chronicon pontificum et imperatorum*, éd. L. Weiland, dans *MGH, Scriptores*, XXII, Hanovre, 1872, p. 377-475 : p. 429 l. 7 : *hic vir fuit sanctissimus post magnum Gregorium papam; vix ullus in sede Romana apparuit illi comparandus* ; Thomas Ebendorfer, *Chronica pontificum Romanorum*, éd. H. Zimmermann, Munich, 1994 (*MGH, Scriptores rer. Germ.*, n. s., 16), p. 293 l. 24-25 : *Hic fuit vir sancte vite, cui post magnum Gregorium vix sibi similem sedes Petri obtinuit.*

⁴⁰ *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*, Bologne, 1734-1738, éd. E. De Azevedo, Bruxelles, 1840, p. 5 ; *supra*, n. 32.